

Prise de position / Covid-19

Lausanne, le 26 novembre 2020 – L'Union patronale des ingénieurs et architectes vaudois (UPIAV) souhaite partager avec ses partenaires, les maîtres d'ouvrages et les collectivités publiques sa position. Même au ralenti, il est primordial de poursuivre l'activité économique afin d'éviter autant que possible les pertes d'emploi et les faillites.

Aussi l'UPIAV s'exprime sur les aspects suivants :

1. Solidarité et responsabilité

L'UPIAV tient à reconnaître et remercier le personnel soignant pour leur travail en première ligne de la lutte contre la pandémie. La population peut compter aujourd'hui sur ces professionnels, qui démontrent un engagement sans faille envers leurs métiers et la société. Notre association encourage la solidarité avec le personnel soignant et préconise la responsabilité individuelle dans le respect des directives sanitaires fédérales et cantonales, tant dans le milieu professionnel que privé.

2. Assurer la continuité des activités

Pendant le semi-confinement du printemps, nous avons observé que les bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes et de mobilité ont continué à fonctionner et à être au service du bâti du canton de Vaud et de la Suisse romande.

La dématérialisation de nos métiers s'est accélérée pendant la première vague et nous pouvons nous en réjouir dans la mesure où cela permet de continuer à fonctionner dans les circonstances actuelles. Certains acteurs de la chaîne économique n'ont toutefois pas encore fait le pas. Nous invitons vivement toutes les parties prenantes à faire le nécessaire afin qu'ensemble tout le secteur de la planification et de la construction puisse poursuivre les activités en respectant les consignes sanitaires de l'OFSP.

Avec le maintien des chantiers et des activités des bureaux d'architectes et d'ingénieurs, le secteur de la construction demeurera viable et contribuera au fonctionnement de l'économie, ce qui permettra demain de soutenir d'autres pans de l'économie qui souffrent beaucoup plus directement.

3. Poursuivre les marchés publics

Il s'agit d'éviter le ralentissement, voire la suspension des procédures. Il est essentiel de maintenir et faciliter les appels d'offres et procédures liés aux marchés publics, permis de construire, autorisations cantonales et autres démarches usuelles de la branche. Le secteur a besoin des administrations qui continuent à fonctionner même si ce n'est que partiellement en présentiel. Des procédures maintenues constitueront la base de la poursuite des activités et la garantie d'un retour à la normale et éviteront de prolonger une situation économiquement déjà difficile aujourd'hui.

4. Garantir les liquidités

Sur le plan économique, l'UPIAV invite les maîtres d'ouvrages, publics et privés, à faciliter les liquidités des entreprises du secteur en libérant les paiements dans les délais les plus courts possibles. Il s'agit par ailleurs de faciliter autant que possible la facturation ou les demandes d'acomptes pour les prestations réalisées afin de garantir aux bureaux d'architectes, d'ingénieurs et d'urbanistes des moyens suffisants pour poursuivre leurs activités.

5. Favoriser la reprise

Dans ces temps éprouvants, nous estimons qu'il est plus que jamais nécessaire de maintenir le lien entre les ingénieurs et architectes, les maîtres d'ouvrages et les Autorités. En attendant une évolution favorable, notre association œuvre afin de permettre à ses membres de poursuivre ses activités autant que possible. Le maintien des activités permettra aux bureaux de se positionner pour réamorcer la reprise dès que possible.

L'UPIAV et ses membres constituent depuis bientôt 50 ans la mémoire du bâti vaudois. L'Association est dès lors un observateur privilégié de l'évolution des métiers qu'elle a l'honneur de représenter. Comme à son accoutumée l'UPIAV se tient à disposition de tous ses partenaires pour échanger et esquisser les solutions destinées à surmonter les défis liés au contexte actuel.

Pour l'UPIAV

Fabian Rozemberg, Président